

confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes en Parlement assemblée, au nom des soussignés, habitants de Meacham, de Colonsay et de Viscount au Canada, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun et qui déclarent humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour le transport des céréales destinées à l'exportation en vertu du tarif-marchandises du Nid-de-Corbeau en 1981-1982. Ils ont ainsi contribué 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du Canada et les soussignés croient les agriculteurs ont fait leur juste part pour l'économie du Canada et qu'ils ne doivent payer qu'une fois le tarif du Nid-de-Corbeau. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel pour les céréales.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés habitants de la province de la Saskatchewan se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun et déclarent humblement que si le tarif du Corbeau est supprimé, il sera remplacé par un système qui entraînera des frais de transport pour les céréales de cinq fois le tarif du Corbeau ou davantage d'ici 1990, que ces augmentations sont imposées à une époque où les prix des céréales pour les producteurs ne dépassent pas le niveau atteint en 1974 et que, selon certains calculs détaillés, un taux plus élevé et égal à cinq fois le tarif du Corbeau coûtera à la localité de Weldon \$471,800,000, lesquels chiffres sont établis d'après les livraisons effectuées en 1980-1981...

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Le député sait certainement que les règles de la Chambre stipulent que le but de la pétition doit être décrit le plus brièvement possible.

M. Hovdebo: A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement au Parlement de maintenir le tarif du Corbeau à perpétuité comme le garantit maintenant la loi, et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. COOPER—ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, j'ai moi aussi une pétition signée par des habitants des régions de Hines Creek, de Spirit River, de Worsley et de Wanham en Alberta qui sont convaincus que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens et que le seul moyen de remédier à cette situation consisterait à déclencher des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada, et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Pétitions

M. NICKERSON—LES RÉPERCUSSIONS D'UNE MESURE LÉGISLATIVE SUR LES MINEURS DES GISEMENTS AURIFÈRES DU YUKON

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, je présente moi aussi une pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Cette pétition est signée par des habitants du Canada, surtout du Yukon, qui se prévalent de leur droit séculaire de présenter une pétition à la Chambre. Ils déclarent que la survie des mineurs des placers du Yukon est menacée par les changements injustes à la loi et aux règlements qu'ont proposés les ministères du gouvernement fédéral. Ils sont convaincus que des changements législatifs et réglementaires comme ceux que propose le gouvernement fédéral entraîneraient la destruction de l'industrie des mines d'or. Par conséquent, monsieur le Président, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de refuser d'adopter toute mesure législative qui menacerait davantage la sécurité d'emploi au Yukon à une époque où le taux de chômage effarant et sans précédent atteint dans la région menace la qualité de la vie des localités du Nord.

Je crois avoir l'obligation, monsieur le Président, de signaler que l'un des signataires de la pétition a indiqué qu'il habite Anchorage, en Alaska. Je crois que le signataire en question est citoyen canadien, mais j'espère que sa signature n'empêchera pas cette pétition, qui a été signée par tellement d'autres personnes qui habitent vraiment le Canada, d'être acceptée.

[Français]

M. NYSTROM—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Merci beaucoup, madame le Président. Excusez-moi, c'est monsieur le Président qu'il faut dire. C'est difficile.

Le président suppléant (M. Blaker): Je ne suis pas de votre avis.

M. Nystrom: C'est la faute, monsieur le Président, du député de Regina-Ouest (M. Benjamin).

Moi aussi j'ai l'honneur de présenter une pétition qui a été signée par les résidents de beaucoup de villes en Saskatchewan, les villes de Herbert, Saskatoon, Rush Lake et d'autres villes comme Morse, des résidents du Canada qui se prévalent maintenant du droit ancien et incontesté de présenter un grief commun dans l'assurance certaine que votre honorable Chambre y apportera un remède.

Ils déclarent humblement que:

Étant donné que les fermiers de l'Ouest canadien ont payé 131 millions de dollars dans le but d'exploiter les céréales de l'année 1981 à 1982, en accord avec les taux du Nid-de-Corbeau, que ceci apportera une contribution de 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du Canada; étant donné que les soussignés croient que ceci représente une juste contribution à l'économie canadienne, et étant donné que les fermiers de l'Ouest du Canada n'ont l'intention de payer qu'une fois les tarifs du Nid-de-Corbeau, pour ces raisons, ils demandent humblement au Parlement du Canada de maintenir le présent tarif de transport des céréales du Nid-de-Corbeau. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Et enfin, monsieur le Président, excusez-moi de vous avoir appelé madame le Président.